

## 2<sup>de</sup> professionnelle agricole Conduite et gestion de l'entreprise hippique Académie de Poitiers - Rentrée 2026

### Information générale

---

#### *L'établissement d'accueil*

**Lycée professionnel Agricole Jean-Marie Bouloux** - Rue du Château Ringuet - 86500 MONTMORILLON  
Contact : 05-49-91-03-97 – Site : [www.formations-agrature.com](http://www.formations-agrature.com)

---

#### *Objectifs et contenu de la formation*

- Les cours sont prévus du lundi 9h40 au vendredi 15h30.
- Accueil à l'internat le dimanche soir à partir de 21h00.
- **Journées portes ouvertes :**
  - le samedi 24 janvier de 9h à 13h (uniquement sur Rdv)
  - le samedi 14 mars de 9h à 17h (uniquement sur Rdv)
  - le mercredi 20 mai de 14h à 17h (accueil libre)

#### **Horaires hebdomadaires environ 30 heures :**

- Enseignements généraux (langues, sciences...)
- Enseignements professionnels (travaux pratiques, visites d'élevage...)
- 2 heures en section européenne : 1h d'anglais renforcé + 1h de discipline non linguistique (autre matière enseignée en anglais).

#### **Stages :**

- 18 à 22 semaines de stage professionnel dans une entreprise réparties sur les 3 années de formation
- Possibilité d'effectuer un stage à l'étranger au mois de juin de l'année de 1<sup>re</sup> Bac Pro

#### **Examens :**

- Bac Pro : 50% en contrôle continu et 50% en épreuve terminale (écrites et orale)

#### **Capacité d'accueil en Seconde :**

- 26 places pour environ une quarantaine de demandes

Pour plus d'information, contacter l'établissement d'accueil et consulter la [fiche dédiée](#) sur le site [Onisep.fr](http://Onisep.fr)

## 2<sup>de</sup> professionnelle agricole Conduite et gestion de l'entreprise hippique Académie de Poitiers - Rentrée 2026

### Procédure de candidature

La candidature relève du responsable légal du candidat.

- Le recrutement pour l'entrée en classe de seconde professionnelle **Conduite et gestion de l'entreprise hippique** est national.
- Les élèves sont recrutés en tenant compte, entre autres, de leur motivation rapportée aux caractéristiques du diplôme et de la possession du galop 5 conseillé.
- **Aptitudes particulières demandées** : possession du **Galop 5 conseillé (3 minimum pour passer les tests)**, résistance physique, habileté, patience, sens de l'observation, maîtrise de soi, sociabilité, organisation.
- **Contre-indications médicales** (à titre indicatif et sous réserve d'un avis médical circonstancié : pas d'impotence des membres, même partielle, pas de cardiopathie et faiblesse musculaire importante).

#### 1. Démarches du candidat

- Un dossier de motivation est à retirer au LPA lors des journées portes ouvertes
- Ce dossier, rempli par le candidat, est à retourner au plus tard au lycée pour le **1<sup>er</sup> avril 2026**.
- Suite à l'étude des dossiers par l'équipe pédagogique du lycée, certains candidats seront convoqués à un **entretien de motivation** ainsi qu'à **des tests d'équitation en fin avril/mai 2026 (une convocation leur sera envoyée)**.

L'objectif de l'entretien est :

- d'une part, d'assurer aux élèves et aux familles une **information** sur le secteur professionnel ; il permet à l'élève de confirmer son choix d'orientation dans cette formation
- et d'autre part, de permettre aux familles d'intégrer les contraintes liées à la section et de permettre aux équipes éducatives d'appréhender les motivations du candidat et sa connaissance des exigences du métier.

#### 2. Saisie de la demande

Pour que le vœu soit traité dans l'application Affelnet-Lycée<sup>1</sup>, il doit être enregistré suivant l'une de ces **deux modalités** :

- Soit l'un des responsables légaux saisit cette demande dans le **service en ligne orientation**, disponible dans le portail des « Scolarité Services ». Pour plus d'informations, se renseigner auprès de l'établissement d'origine.
- Soit l'établissement d'origine de l'élève saisit le vœu directement dans l'application **Affelnet-Lycée**, avant la date butoir de fermeture académique communiquée par le rectorat. Il est **fortement recommandé** aux candidats d'émettre plusieurs vœux dans le cadre de leur orientation.

<sup>1</sup> (Affectation des Élèves par interNET). Cette application nationale permet de recueillir les vœux des familles et les autres informations prises en compte pour l'affectation en lycée, dans un objectif de mixité sociale, de transparence et d'équité. Le directeur académique des services de l'Éducation nationale s'appuie sur une application, Affelnet-lycée, pour décider de l'affectation des élèves à la fin de la classe de 3<sup>e</sup>.

## 2<sup>de</sup> professionnelle agricole Conduite et gestion de l'entreprise hippique Académie de Poitiers - Rentrée 2026

### 3. Décision

- La **décision d'affectation** en 2<sup>de</sup> professionnelle agricole **Conduite et gestion de l'entreprise hippique** est prononcée par le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, à l'issue **d'une commission départementale d'affectation**.
- Le candidat et ses responsables légaux ont accès aux résultats de l'affectation **en juin 2026** sur le **service en ligne orientation**.
- Ils reçoivent ensuite la notification d'affectation.
- Ils procèdent alors à l'inscription dans l'établissement, en respectant les délais d'inscription indiqués sur la notification d'affectation. Le dossier d'inscription est à déposer en mains propres début juillet en prenant Rdv avec l'établissement (l'essayage de l'équipement professionnel se fera à cette occasion).